



# Elaboration d'une stratégie en matière de mobilité durable sur le territoire de la Communauté de Communes Loire, Vignobles et Nohain et de son bassin de vie



## Le territoire en quelques chiffres

- **30 communes – 26 148 hbts**
- **Un territoire au croisement de 2 Régions et 4 Départements**
- **1 ville centre Cosne-Cours-sur-Loire – 10 388 hbts**
- **2 pôles de proximités Donzy – 1 519 hbts et Pouilly-sur-Loire – 1 679 hbts**
- **Un bassin de vie d'environ 35 000 hbts, qui génère une aire d'influence de 50 000 hbts**



# La mobilité est une des conditions essentielles à l'attractivité d'un territoire

## Des problématiques et évolutions à venir :

### Au niveau national

- Remise en question des petites lignes ferroviaires
- Fin de la vente de véhicules thermiques à l'horizon 2040
- Impact environnemental
- Coût des transports
- Loi d'Orientation des Mobilités

### Au niveau local

- Faible densité du territoire
- Autosolisme prégnant
- Isolement, impact sur le développement des liens sociaux, accès à l'emploi / formation, précarité énergétique
- Perte de population et population vieillissante
- Impact environnemental

Une volonté  
locale et une  
ambition

Répondre aux enjeux du territoire et de son bassin de vie :

- Structuration en termes de flux et de maillage
- Mobilité inclusive
- Attractivité / revitalisation
- Réduction de l'impact environnemental

En y apportant des solutions qui soient durables, qui s'inscrivent dans un schéma de société, qui soit à la fois rentable et répliquable.

Une  
opportunité



- Un accompagnement technique et financier
- Une démarche collaborative

Des  
partenaires

Communauté de Communes  
Loire, Vignobles et Nohain



# Notre démarche : Inventons une mobilité durable pour nos territoires ruraux

Un accompagnement par le cabinet Inddigo



3 phases :

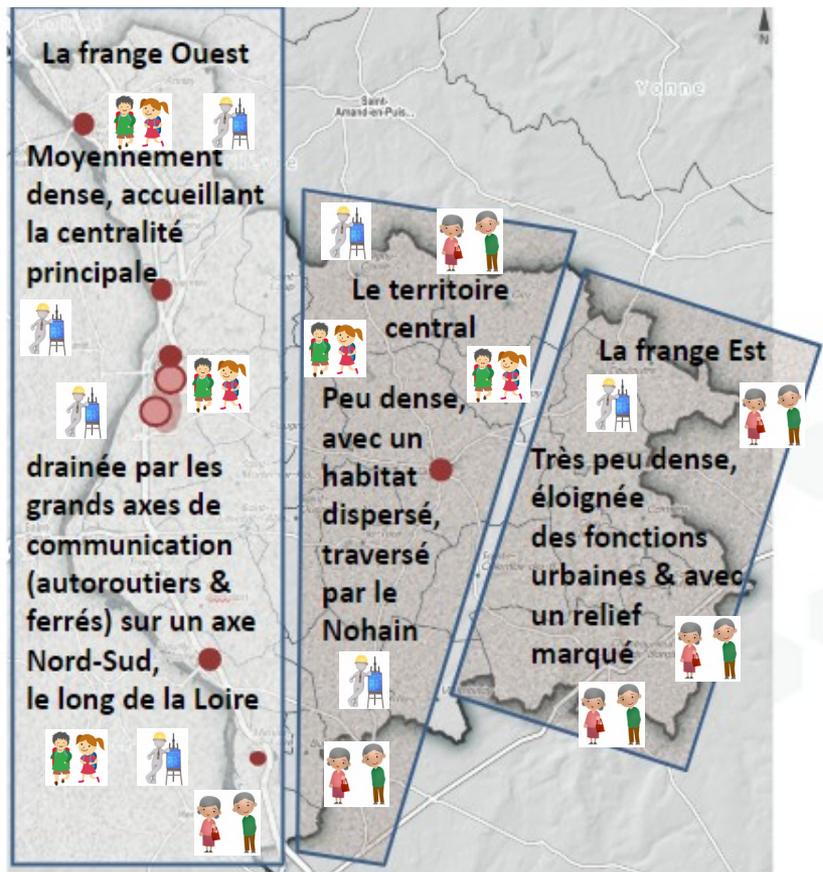
- Etat des lieux des besoins, des offres et des pratiques de mobilité
- Proposition d'offre de service de mobilité durable
- Accompagnement à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation d'actions

Mise en exergue de la reproductibilité de ces services et leur expérimentation sur d'autres territoires ruraux

Durée : 8/10 mois

Mise en œuvre opérationnelle des expérimentations sur 2020

En terme  
d'organisation  
territoriale



Un territoire  
caractérisé par  
3 secteurs

## En terme d'offre selon les flux principaux de déplacement

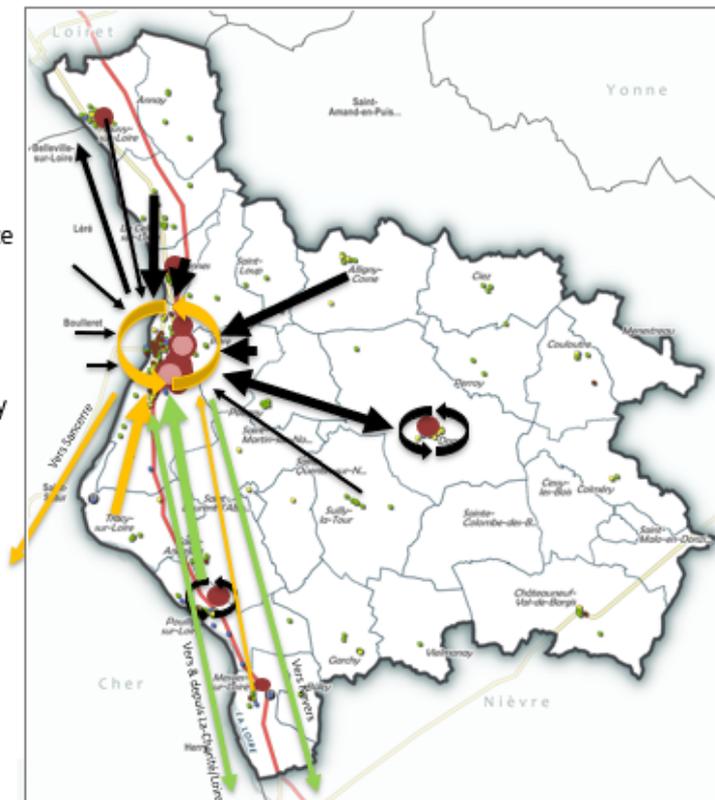
Niveau d'offre sur les principaux flux Domiciles-travail

 Offre existante : le bus papillon, mais contrainte par les horaires et les jours de circulation

 Offre existante : le TER Mobigo et le train Rémy Express, avec un niveau de service satisfaisant

 Offre existante : le TER Mobigo, mais avec un niveau de service limité (horaires & fréquences)

 Offre inexistante



 Pôles de plus de 500 habitants dans un rayon de 500 mètres

 Pôle au-delà de 1000 habitants dans un rayon de 500 mètres

 Pôles générateurs (Achats, services, santé)

Une offre en transports en commun satisfaisante sur les liaisons de longues distances vers le sud et vers l'extérieur territoire. Une offre inexistante pour les liaisons de proximité et de maillage du territoire, particulièrement vers le Nord et l'Est.



- Offre en transport en commun peu lisible, limitée et non adaptée aux actifs
- Une gouvernance mobilité à adapter
- Une aspiration à un apaisement du trafic motorisé
- Des freins aux nouveaux usages de l'automobile
- Une demande vers les modes actifs croissante
- Une frange Est éloignée des fonctions urbaines et dépourvue des services de mobilité



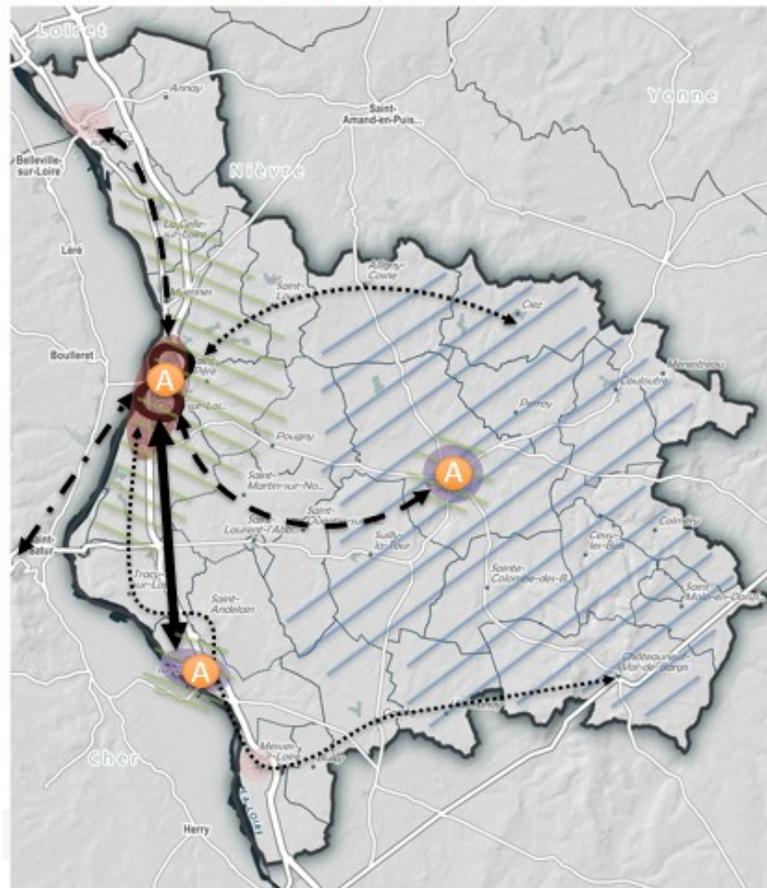
Faire connaître et animer les dispositifs existants et à mettre en place

Mettre en place une gouvernance de la mobilité

Décarboner la mobilité

## Schéma d'intention

-  Centralité
-  Pôles secondaires
-  Pôles complémentaires
  
-  Liaison existante
-  Liaison à conforter
-  Liaison à créer
-  Liaison à envisager
  
-  « Aire de mobilité » à développer
-  Zone de maillage mode doux
-  Zone de desserte à la demande
-  Desserte urbaine à conforter



## Des pistes de travail identifiées

- **Déplacements domicile travail et identification des démarches de mutualisation de services -> Zone d'activités / CNPE de Belleville S/Loire**
- **Quartier de Cosne S/Loire -> identifier avec les jeunes notamment des actions à expérimenter**
- **Expérimentation d'un système de transport pour la partie Est du territoire**

---

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

